



*A Mesdames et Messieurs les Présidents
des mutuelles adhérentes à l'UNME*

*A Mesdames et Messieurs
les administrateurs de l'UNME*

Paris, le 8 octobre 2010

Circulaire UNME N° 129

Copie : Mesdames et Messieurs les Directeurs et responsables administratifs

Objet : Solvabilité II - pilier 1

Lancement de la 5^{ème} étude d'impact - QIS5

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Au début du mois de juillet, les nouvelles spécifications techniques QIS5 ont été mises à disposition des assureurs santé.

Cette étude est basée sur le volontariat. Mais il nous semble important d'y participer afin d'appréhender, dès maintenant, les tenants et aboutissants d'une telle enquête qui préfigurent clairement ce qui sera attendu de nos mutuelles avec Solvabilité II.

Le QIS5 est à rendre le 31 octobre 2010 pour les entreprises « solo » et le 15 novembre 2010 pour les groupes. La Commission Européenne espère une participation de 60% du nombre total d'assureurs européens.

Pour mémoire, les 4 objectifs de QIS5 sont de :

- Permettre à tous les acteurs de comparer leur solvabilité réglementaire selon Solvabilité II avec leur solvabilité actuelle,
- Vérifier que les spécifications techniques proposées répondent bien aux objectifs de la Directive du 25 novembre 2009,
- Encourager tous les acteurs (mutuelles, réassureurs et contrôleurs) à préparer la mise en place de Solvabilité II,
- Donner un point de départ à un dialogue entre les mutuelles et leur contrôleur (ACP) dans la perspective du futur système de surveillance.

.../...

La FNMF a mis en ligne sur MUTWEB différents outils dont des traductions en français des principales publications techniques du CEIOPS⁽¹⁾. Elle a également développé et mis à votre disposition un masque de saisie simplifié pour les mutuelles exerçant principalement une activité d'assurance complémentaire santé⁽²⁾. Le site du CEIOPS propose quant à lui différents outils pour faciliter et uniformiser certains calculs.

Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute si vous rencontrez des difficultés pour appréhender cet outil ou avez besoin d'échanger sur la manière d'anticiper sur l'entrée en vigueur de Solvabilité II.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou à nous faire remonter vos questionnements ou vos problématiques.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments mutualistes les meilleurs.

Marie-Line Ducre
Directrice générale

(1) CEIOPS : *Le CEIOPS regroupe les représentants à haut niveau des autorités de contrôle des 30 États membres de l'Union européenne et de l'Espace Economique Européen (UE/EEE). C'est dans le cadre du CEIOPS que se fait l'essentiel de la coopération de l'ACP avec les autorités de contrôle européennes et le travail lié à la mise en œuvre de Solvabilité II.*

(2) *Nous contacter si vous n'avez pas la possibilité d'accéder à MUTWEB*